

{jathumbnailoff}



Samedi 23 Janvier, Jean-Louis Garcia, Président de la Fédération APAJH, était à Rémire-Montjoly en Guyane pour participer à l'inauguration de l'Institut Médico-Educatif (IME) YEPI KAZ qui accueille des enfants en situation de polyhandicap.

Géré par [l'APAJH Guyane](#), l'IME YEPI KAZ de Rémire-Montjoly accueillera bientôt jusqu'à 70 jeunes âgés de 0 à 20 ans, en situation de polyhandicap et leur permettra, ainsi qu'à leur famille, une prise en charge et un accompagnement adaptés.

[L'IME YEPI KAZ](#) est une initiative inédite en Guyane car elle permet l'hébergement et les soins les plus adaptés à des enfants en situation de polyhandicap. Il offre un cadre d'apprentissage des actes de la vie courante, de surveillance médicale et une découverte du monde extérieur tout en définissant un projet de vie avec la famille, pour que chaque enfant puisse atteindre le maximum d'autonomie.

L'APAJH Guyane avait déjà auparavant mené un projet expérimental de SSAD (Service de Soins et d'Aide à Domicile) qui offre un panel de soins spécialisés et individualisés à 35 enfants en situation de polyhandicap. Grâce à la présence de spécialistes médicaux mais également d'un psychologue, le SSAD de l'Île de Cayenne leur propose une aide médicale, éducative, sociale et thérapeutique. L'IME YEPI KAZ et le SSAD constituent un dispositif très

important puisque le nombre de jeunes en situation de polyhandicap est estimé à 150 en Guyane.

Un colloque sur le thème de l'accessibilité universelle aux soins

Parallèlement à l'inauguration de l'IME, Jean-Louis Garcia et l'APAJH Guyane ont désiré poursuivre la réflexion autour de [l'accessibilité universelle](#) et aborder le thème de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, dans un colloque organisé le 22 Janvier. Cet évènement a été l'occasion d'échanger et d'amorcer le débat sur ce qui reste encore un parcours parsemé d'obstacles pour les personnes en situation de handicap. Lors de ce colloque, l'APAJH Guyane a signé la

[Charte Romain Jacob](#)

marquant ainsi son engagement à promouvoir une meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap, à former le personnel soignant et à accompagner les aidants.